



Photo: dpa/AP/Panagiotis Balaskas

# Un petit pas en avant qui donne l'exemple

**RÉFUGIÉS** Douze mineurs de camps grecs arrivent au Luxembourg

Jean Asselborn,  
Georges Koumoutsakos\*

Aujourd'hui, douze mineurs non accompagnés, emportés par les vagues de migration sur les îles grecques de la mer Egée, partent pour être relocalisés au cœur de l'Union européenne. Le Luxembourg - ami de la Grèce et fervent défenseur de l'Union européenne - est le premier pays à ainsi répondre activement à l'initiative du gouvernement grec qui demande à ses partenaires européens d'accepter des mineurs non accompagnés en provenance de la Grèce.

Les valeurs fondamentales de la civilisation européenne nous obligent à consacrer une attention particulière à ces enfants. C'est la responsabilité humanitaire partagée que le

premier ministre Kyriakos Mitsotakis a défendue lorsqu'il a fait de la protection de ces enfants sa priorité. De la sorte, le premier ministre grec a agi comme un défenseur engagé des principes et valeurs européens.

Athènes et Luxembourg ont persévéré dans leurs efforts pour atténuer le fardeau disproportionné que la Grèce doit porter dans la crise migratoire.

## Une lueur d'espoir dans le brouillard

Il est compréhensible que nombre ne verront dans ces douze enfants qui partent pour le Luxembourg qu'une infime partie des nombreux mineurs migrants non accompagnés qui vivent en Grèce.

Et en chiffres absolus, c'est certainement le cas. Toutefois, ce modeste début prend une tournure plus importante et plus optimiste si l'on considère la population du Luxembourg, qui compte un peu plus de 600.000 habitants, soit la deuxième plus petite population de l'UE après Malte. Certains diront qu'il ne s'agit que d'une goutte d'eau dans l'océan. Nous y voyons une lueur d'espoir dans le brouillard.

Nous avons ouvert la voie, derrière laquelle nos autres partenaires peuvent s'engager maintenant; des partenaires plus grands, plus

puissants, avec des populations plusieurs fois supérieures à celle du Luxembourg. Nous avons créé une dynamique positive qui constitue en soi un argument fort en faveur d'une solidarité appropriée avec la Grèce, un pays qui, il y a tout juste un mois, protégeait résolument et efficacement la frontière de l'Europe.

Les deux signataires de ce texte - un homme politique du Nord de l'Europe et un autre du Sud - croient fermement en la nécessité d'une Union européenne unie. Une Union plus efficace.

C'est pourquoi nous militons pour deux principes fondamentaux et étroitement liés: le partage équitable des charges et une solidarité efficace. Des principes que nous nous efforcerons d'inscrire dans la nouvelle politique européenne de migration et d'asile.

## Petit nombre au message fort

Aujourd'hui, nous donnons suite à cet engagement. Des procédures complexes et une bureaucratie lourde, des règlements administratifs qui prennent du temps à suivre et les garanties de fond nécessaires à la sécurité des mineurs ont été négociés sans faille, rapidement et efficacement.

Une volonté forte et une coopération étroite nous ont permis

d'aboutir au résultat d'aujourd'hui. Certains diront que la relocalisation de seulement douze mineurs non accompagnés signifie très peu. Mais nous insistons sur le fait que le résultat d'aujourd'hui est d'une importance plus générale car, malgré le petit nombre, il s'agit d'un message fort; il donne l'exemple.

## Un meilleur avenir pour l'Europe

Et nos efforts ne s'arrêteront pas là. Nous ne faisons que commencer. Avec une pandémie qui menace la santé publique, l'économie et la confiance de nos citoyens dans la capacité de l'Europe à faire face, ce que nous avons réalisé aujourd'hui prouve que la solidarité peut être plus qu'un vague engagement ou une simple photo de famille après une réunion du Conseil européen. En faisant montre de solidarité et de responsabilité, nous pouvons, en ces temps difficiles, assurer l'unité et un avenir meilleur pour l'Europe et ses peuples.

\* Jean Asselborn est ministre des Affaires étrangères et européennes ainsi que ministre de l'Immigration et de l'Asile au Luxembourg. Georges Koumoutsakos est le ministre délégué grec de la Politique migratoire et de l'Asile.

